Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH et de la Déclaration politique sur le VIH, les 10 et 11 juin 2008 à New York

Déclaration de M. Jean Olinger,
Représentant Permanent adjoint du Luxembourg
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout d'abord appuyer pleinement la déclaration faite par la Slovénie au nom de l'Union Européenne. S'agissant du fléau du VIH/SIDA qui nous réunit aujourd'hui, j'aimerais souligner ici l'importance toute particulière que le Luxembourg attache à la prévention, au renforcement des systèmes de santé et à l'accès égal de tous aux soins de base, ainsi qu'au respect des engagements pris par tous les Etats en 2001 et en 2006 en ce qui concerne les ressources nationales et internationales à allouer à la lutte contre le VIH/SIDA.

Le Luxembourg remercie plus particulièrement le Secrétaire général pour les recommandations faites dans le rapport préparé pour cette occasion, notamment celles concernant le rôle important à jouer par les dirigeants politiques nationaux, celles concernant la viabilité et la durabilité de l'action aux niveaux national et international, ainsi que celles concernant la lutte contre l'inégalité des sexes dans le contexte de la pandémie du VIH.

Mon pays estime que l'ONU a un rôle primordial à jouer dans la coordination, le renforcement et l'accompagnement de la lutte contre le VIH, en particulier à travers le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), et je voudrais ici reprendre à mon compte les hommages vibrants qui ont été rendus à M. Peter Piot et à son action.

Parmi les priorités sectorielles de la Coopération luxembourgeoise figurent la santé et l'éducation. En 2007, l'APD du Luxembourg a atteint 0,92% de son RNB : près de 20 % de cette APD étaient dédiés à la santé et près de 15 % à l'éducation. Une grande partie des ces ressources ont été consacrées à des projets et programmes ciblant directement 1) la lutte contre le VIH/SIDA et ses coïnfections, 2) le renforcement des systèmes de santé et des capacités de gestion de ces derniers, 3) la recherche et le développement de traitements, notamment de traitements antirétroviraux pour les enfants, ou encore 4) des activités de sensibilisation et d'éducation à des comportements sans risques. Les principaux partenaires internationaux de la Coopération luxembourgeoise dans ce contexte sont l'OMS, ONUSIDA, l'UNFPA, l'UNICEF, ainsi que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

C'est dans la perspective de la mise en place d'une action commune énergique, flexible et durable que le Luxembourg s'est engagé en 2007 à soutenir à hauteur de 5 millions d'euros l'initiative « aids 2031 » lancée par ONUSIDA pour développer une stratégie de lutte contre le VIH à l'horizon de 2031 – année qui marque le cinquantième anniversaire de l'épidémie

Nous nous félicitons du fait que le débat international en cours attire encore une fois l'attention des décideurs politiques du monde entier sur l'urgence de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est vrai

que la lutte contre le VIH s'inscrit en premier lieu dans la réalisation de l'OMD 6, mais il y a aussi un lien direct avec la mise en œuvre de tous les OMD de la santé, soit l'OMD 4 « Réduire la mortalité infantile » et l'OMD 5 « Améliorer la santé maternelle ». Dans ce contexte je voudrais relever que le thème du segment de haut niveau de la session 2009 de l'ECOSOC – sous présidence luxembourgeoise - sera dédié à la mise en œuvre des OMD de la santé. Par ailleurs, à l'initiative de l'UE, l'Assemblée mondiale de la santé vient de mettre un point spécifique sur la mise en œuvre des OMD de la santé sur son ordre du jour.

Monsieur le Président,

L'évolution de la pandémie du VIH/SIDA est une préoccupation d'ordre global, mais elle se décline dans le concret, jour après jour, dans le sort de millions de personnes dans chacun des pays représentés ici.

Le Luxembourg, quant à lui, est un pays à faible endémicité, mais le nombre de nouvelles infections par an a doublé depuis les années 1990. Les infections à VIH au Luxembourg sont surtout transmises par voie sexuelle, homo-et bisexuelle et hétérosexuelle, à parts à peu près égales. Entre 5 et 15 %, selon les années, des nouvelles infections sont transmises par injection de drogues.

Le Luxembourg applique un programme de réduction des risques avec médications de substitution et échange de seringues et d'aiguilles, y compris dans les établissements pénitenciers.

Le dépistage dans mon pays se fait sur base volontaire, et les tests nécessitent un consentement éclairé, se font de façon confidentielle et sont accompagnées de « counselling ». Aucun test ne peut être exigé lors de l'embauche, ni durant le

contrat de travail. Aucun test VIH n'est demandé lors des formalités d'immigration. Il n'y a pas de restriction de voyage pour les personnes infectées.

L'accès au traitement est facile et encouragé, non lié à la nationalité et pris en charge entièrement par la sécurité sociale.

En 2006, le Comité luxembourgeois de Surveillance du Sida a élaboré pour le Ministre de la Santé une nouvelle stratégie et un plan d'action en matière de lutte contre HIV/SIDA pour 2006-2010, et ce plan fut ultérieurement approuvé par le Conseil des Ministres du Luxembourg.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg est convaincu que le VIH/SIDA restera encore de longues années avec nous et qu'il faut créer et renforcer de toute urgence au niveau mondial les structures permettant de réagir efficacement. Trois défis en particulier attendent le monde dans les années à venir :

(1) L'accès aux services, aussi bien de prévention que de traitement, et ceci de façon égale et équitable pour les hommes, pour les femmes, pour les minorités sexuelles, pour les utilisateurs de drogues par voie parentérale, pour les travailleurs du sexe, pour les prisonniers ;

(2) La qualité des services offerts, des services intégrés et non séparés pour VIH, les coïnfections telles que la TB, l'Hépatite C et l'Hépatite B, des services offrant une réduction de risques pour utilisateurs de drogues, une séparation nette entre mesures de santé publique et mesures répressives ; et enfin

(3) Un leadership politique fort couplé avec une collaboration à tous les niveaux avec la société civile, les ONG et surtout les personnes vivant avec le VIH/sida.

C’est en affrontant avec courage, lucidité et détermination ces défis que nous arriverons à consolider les avancées obtenues au cours des dernières années. A nous de faire preuve de la détermination indispensable dont dépend la vie de millions de personnes de par le monde !

Je vous remercie de votre attention